

BIOGRAPHIE

LE GÉNÉRAL DE GALLIFFET, UN PERSONNAGE COMPLEXE

Jean-Mary COUDERC*

RÉSUMÉ : Homme pétri de contradictions, tout à la fois sabreur à panache sans aucune peur de la mort, viveur non seulement adulé par ses admiratrices, mais par des partisans séduits par son désir d'autorité. Ce fut un personnage mû par un insatiable besoin de vaincre et de triompher qui l'a amené à devenir un justicier sans scrupules, et pourtant un officier supérieur de valeur qui se révélera républicain et défenseur de Dreyfus.

ABSTRACT: He was a man full of contradictions, at the same time a gallant swordsman with no fear of death, a man of the world idolized not only by his feminine admirers, but also by partisans won over by his authoritativeness. Driven by an insatiable need to win, to triumph, he was led to become an unscrupulous upholder of the law, yet a valuable superior officer who proved to be a republican and defender of Dreyfus.

AVANT-PROPOS

Pourquoi évoquer le général marquis de Gallifet ? Certes, il a été nommé à Tours à la tête du 9^e Corps d'Armée en 1879, mais cet homme a soulevé des montagnes de haine à gauche, en faisant fusiller des prisonniers de la Commune, et aussi à droite, pour avoir servi la République comme ministre de la Guerre et avoir pris parti pour Dreyfus. En fait, c'est sans doute pour son indépendance et sa rigueur, et surtout parce qu'il n'a jamais celé la vérité qu'il s'est fait tant d'ennemis, alors qu'il a eu de nombreux amis : Gambetta,

* Vive-Président de l'Académie de Touraine.

Waldeck-Rousseau, Ludovic Halévy, Raymond Poincaré, Joseph Caillaux, Paul Boncour... et, en littérature, Marcel Proust et le Tourangeau Georges Courteline.

INTRODUCTION

Gaston de Gallifet a failli naître Tourangeau. En effet, en 1739, Louis-François Alexandre de Gallifet se rendit adjudicataire en Touraine de la baronnie de Preuilley appartenant à la famille Le Tonnelier de Breteuil et qui comprenait le château et la seigneurie d'Azay-le-Ferron. Mais il la vendit dès 1769 au marquis de Sancé pour consacrer deux millions de son immense fortune à l'achat de la principauté de Martigues dont héritera le père de notre général, Alexandre Justin Marie de Gallifet, qui s'est distingué dans la campagne d'Espagne de 1823.

JEUNESSE

Gaston, Alexandre, Auguste de Gallifet naît à Paris le 23 janvier 1831 et meurt dans cette même ville le 9 juillet 1909. Prince de Martigues et marquis de Gallifet, il est le dernier représentant mâle d'une famille italienne fixée depuis plus de trois siècles en Provence et possédant de très nombreuses terres en Savoie. Il s'engage à 18 ans, le 22 avril 1848, dans la cavalerie légère : dans le plus vieux et le plus célèbre régiment de Houzards (cavalerie rapide d'origine hongroise qui donnera les Hussards), le régiment de Bercheny. Il n'y passe que quelques mois, mais il a toujours été hussard de caractère et de tempérament : léger, rapide, ardent au combat comme en amour (Fig. 1).

En juillet 1849, il entre au 10^e Chasseurs à cheval. Il devient sous-lieutenant en 1853 au régiment des guides (la garde de l'empereur), où il sert avec éclat en Crimée. Le 15 juin 1855, il est cité à l'ordre de l'armée pour s'être particulièrement distingué lors de l'enlèvement de vive force des redoutes russes en avant de Sébastopol. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur.

Lieutenant en 1857, il est affecté en Algérie et fait des étapes pédestres au Sahara (Fig. 2).



Fig. 1 : Gaston de Galliffet.



Fig. 2 : Gaston de Galliffet en spahi.

Arrêtons-nous un instant. C'est alors un enthousiaste, à la bravoure chevaleresque, mais qui a le goût de l'ordre et de l'autorité. Avec son esprit vif, toujours de bonne humeur, c'est, en particulier pour ses supérieurs, un militaire idéal. Il ne vit pleinement que dans le combat, animé par un constant désir de victoire. Il ne contourne pas les obstacles, il fonce. L'un de ses biographes, Henri de Rolland (p. 13), écrit : «Il traite les sujets frivoles avec gravité et les sujets graves avec frivolité». Ce n'est pas un homme à passer inaperçu et on peut alors aussi bien l'encenser que le vomir.

Faisons nôtre cette réflexion d'Ernst Jünger qui, dans son *Premier journal parisien* (Livre de poche, 1984, p. 224) écrit : «Que manquait-il à Galliffet pour faire un Sylla et qu'est-ce qui le différenciait d'un Boulanger?». Il faut être très prudent, car le jeune Boulanger qui séduisit un temps Clémenceau n'a rien à voir avec celui qui s'est suicidé sur la tombe de sa maîtresse. Les hauts gradés de cette période de la République ne sont pas tous faciles à saisir...

H. de Rolland nous apprend, comme l'ont écrit les Anglais, que Galliffet était « a strange mixture »,

un ensemble de qualités exceptionnelles et de défauts exceptionnels, car rien en lui, ne saurait être médiocre ou moyen. Par tous ses goûts, par tous les points de son caractère, par toutes ses paroles et par tous ses actes, il atteint aux extrêmes.

LA PÉRIODE DE LA CAMPAGNE DU MEXIQUE

Le décès de ses parents en 1854 lui avait laissé une fortune considérable, lui permettant de vivre avec faste. Selon les témoignages de Boni de Castellane, il dépense sans compter et vit alors le plus souvent à Paris. Il épouse en octobre 1859 Florence Georgina Laffitte, fille du banquier Charles Laffitte, neveu du grand banquier Jacques Laffitte. C'est un mariage de convenances, et il apparaît que chacun garde sa liberté. Les frasques de cette beauté, comme celles du marquis, vont alimenter les chroniques mondaines et les dossiers de la préfecture de police.

Après la campagne d'Italie, officier d'ordonnance de l'Empereur, il se fait élire conseiller général du canton de Martigues, puis retourne en Algérie avec le grade de capitaine. En septembre 1862, il est affecté au 12^e régiment de chasseurs à cheval qui fait partie de la deuxième expédition pour le Mexique. On raconte que Napoléon l'aurait expédié en Amérique pour étouffer un scandale amoureux qui éclaboussait la cour. Blessé au ventre à Puebla, laissons-le nous dire avec les phrases d'André Gillois ce qui lui advint :

Quand je revins à moi, mes boyaux sortaient. Et puis après ! À la chasse, quand un chien est éventré par un sanglier, nous ne l'abandonnons pas, nous lui remettons les boyaux en place, nous rapprochons les chairs, nous recousons et vogue la galère ! J'essayai d'abord si je pouvais me relever. Oui ! Quand je fus à genoux, je mis mes tripes dans mon képi. Encore un effort, j'étais debout ; j'allai cahin-caha jusqu'à l'ambulance et me voilà.

Il fut trois mois entre la vie et la mort ; comme la paroi abdominale resta très mince, il fut obligé de porter un bandage particulier que la légende baptisa « ventre d'argent », légende qu'il se plut à entretenir auprès de ses admirateurs et de ses adulatrices...

Le 2 avril 1863, il est cité à l'ordre du corps expéditionnaire pour avoir rendu, la nuit du 31 mars au 1^{er} avril, des services signalés lors de la prise du couvent de Guadalupe. Nommé chef d'escadron le 24 juillet 1863, il retourne au Mexique et remplace à la tête de la contre-guérilla le colonel de Pin (Fig. 3). Il obtient le grade de lieutenant-colonel le 17 juin 1865. Il est cité une nouvelle fois à l'ordre du corps expéditionnaire le 24 février 1867 pour l'organisation de la contre-guérilla et pour avoir conduit une certaine affaire de Medellín, le 7 janvier 1867, «avec un coup d'œil et une vigueur remarquables».

Il est nommé colonel le 14 août 1867 au 3^e régiment de chasseurs d'Afrique, puis admis dans la première section des officiers généraux avec le grade de général de brigade le 30 août 1870. C'est le jour même d'un exploit sans précédent qu'il partage avec les cinq régiments de cavalerie de la division Margueritte : «la chevauchée au gouffre».



Fig. 3.

SEDAN ET LA COMMUNE

Les combats de 1870

Comme au Mexique, Galliffet va se couvrir de gloire lors des combats de 1870 près de Sedan, montrant un total mépris de la mort. Il y a eu ce jour-là les deux charges restées fameuses dans tous les régiments de cavalerie. L'infanterie avait décroché du plateau du calvaire d'Illy, au-dessus de Floing ; Ducrot demande au chef de la cavalerie, le général Margueritte, de freiner un moment les Prussiens pour arrêter nos soldats en retraite et reformer notre infanterie. Margueritte salue, sachant que Ducrot demande son sacrifice ; en se mettant en place, une balle lui traverse la mâchoire et lui sectionne la langue ; il ne peut plus parler, mais il fait encore le geste «en avant!». Ce fut un

tremblement, une vague qui se brisa sur une ligne prussienne, sur une autre, une autre encore et puis une autre... Autour de Galliffet impassible, échappé par miracle à la mort, lui qui venait d'être nommé général de brigade, se ralliaient les cavaliers épars. Prenant le commandement, ce dernier dit à ses officiers : « Il est probable que nous ne nous reverrons plus, je vous fais mes adieux. » Ducros accourt : « Encore un effort, mon cher général ! Si tout est perdu, que ce soit pour l'honneur des armes ! ». Avec un entrain magnifique, une foi communicative, Galliffet répond : « Tant que vous voudrez mon général. Tant qu'il en restera un ! ». C'est devant cette héroïque folie que Guillaume de Prusse se serait exclamé : « Oh ! Les braves gens ! Les braves gens ! ».

L'admiration a tellement gagné les lignes allemandes que les soldats du régiment de Nassau ont arrêté leurs tirs pour regarder Galliffet rebrousser chemin avec les débris de ses escadrons qui défilent devant eux ; un peu plus loin, les chasseurs arrêtent leurs montures et dressés sur leurs étriers, le sabre haut, saluent l'ennemi au cri de « Vive l'Empereur ! », et les officiers allemands leur rendent leur salut.

À l'issue de sa captivité, Galliffet commande la première brigade de cavalerie du premier corps de l'armée de Versailles et il participe aux opérations contre la Commune. C'est là qu'il gagne le sinistre surnom de « marquis aux talons rouges (... de sang) (Fig. 4).

Le « bourreau de la Commune »

Galliffet arrive à Versailles le 18 mars 1871, mais est consterné par les hésitations du gouvernement qui prescrit plusieurs attaques, mais qui ensuite demande de se retirer. Au départ, il n'a vu dans les Fédérés que « de très aimables farceurs » ; il a même conversé avec les Communards au rond-point de Courbevoie. Il a alors écrit que « si Thiers l'avait voulu, le pont de Neuilly était franchi et nous allions sans coup férir jusqu'à la porte Maillot ». Cette attitude du gouvernement qui a perdu près de deux mois, a, selon lui, eu pour conséquence le ressaisissement des insurgés, la perte de centaines d'hommes et des fusillés par les communards. Le 21 mai 1871, les troupes régulières, au Point du Jour, sont obligées de donner l'assaut pour prendre une des portes de Paris et pénétrer dans la capitale, qu'elles doivent cette fois enlever aux Fédérés, rue par rue, jusqu'au 28 mai, période qu'on appellera « la semaine

sanglante». La Commune massacre prisonniers et otages, des incendies sont allumés dans les édifices publics : Tuileries, Hôtel de Ville, Cour des Comptes, Palais Royal, etc. : on ignore le chiffre total de morts (plus ou moins 20000); du côté Versaillais, on capture et on fusille partout les soldats arrêtés l'arme à la main ou avec de la poudre sur les doigts. Certains seront même exécutés en masse à l'aide d'une mitrailleuse Reffye; ce sont les fusiliers-marins du général Vinoy qui fusillèrent 147 «communards» du 21 au 28 mai 1871 au mur des Fédérés. Il y aura au total 35000 prisonniers, et 20 cours martiales fonctionneront simultanément.

La rumeur affirme qu'un jour Gaston de Gallifet aurait fait sortir ceux qui avaient des cheveux gris et une barbe blanche en disant : «Tous ces vieux-là devaient être des insurgés de 1848. Fusillés». Il a répondu lui-même :

Je ne sais quelle comédienne a raconté qu'elle m'avait vu, [dire cela], de sa fenêtre, boulevard Lannes... Il aurait fallu crier bien fort pour que cette écervelée m'entendît de sa fenêtre. Mais surtout c'est absurde parce qu'en 1848, j'avais dix-huit-ans, j'étais un révolté moi-même et j'étais de tout cœur avec les révolutionnaires.



Fig. 4.



Fig. 5 : Le bourreau de la Commune.

On disait encore que, badine à la main, il regardait passer les prisonniers communards, et que, scrutant les visages, il prélevait sa dîme de sang en faisant sortir des prisonniers (des vieillards et des blessés surtout) qu'on alignait devant un mur voisin (Fig. 5). En fait, a-t-il dit plus tard :

On me traite de criminel quand je fusille des insurgés qui ont incendié Paris après avoir collé des innocents au mur, et de héros quand j'entraîne à la mort, dans une charge dite héroïque, de braves cavaliers qui ont la malchance d'être sous mes ordres...

Il est difficile de faire le décompte de ceux qu'il a fait fusiller. Gallifet en reconnaît 77 ; les études, bien difficiles à réaliser, lui en attribuent 111 ; on est loin des 3000 que l'on inscrit à son débit.

À LA TÊTE DU 9^e CORPS D'ARMÉE DE TOURS

Après un retour en Algérie où il a commandé la 31^e brigade et a été promu commandeur de la Légion d'honneur, sa nomination comme général de division le 3 mai 1875 l'amène à commander, à Dijon, la 15^e division de 1876 à 1878, puis à Tours le 9^e corps d'armée. Avant son arrivée à Tours en février 1879, il se présente curieusement à l'élection présidentielle le 30 janvier, puisque Mac-Mahon a démissionné en raison de l'élection des Républicains du Sénat ; Jules Grévy, républicain opportuniste, l'emporte avec 563 voix contre le militaire Alfred Chanzy (99) ; Gambetta n'a que 5 voix et les trois autres, dont Gallifet, n'ont qu'une voix. Je ne suis pas en mesure de comprendre pour quoi il s'est présenté...

Dès son arrivée en février 1879, le général de Gallifet vient saluer respectueusement le général Trochu, ancien président du gouvernement de la Défense nationale, dans sa retraite au n° 24 de la rue Traversière où il mourra le 11 octobre 1896. Là, il fréquente en particulier M. Cordier, son beau-frère (Madame Cordier était la sœur de sa femme).

Le marquis de Gallifet a remplacé à la tête de l'important 9^e Corps d'Armée le général du Barrail, qui avait brillamment conduit à Longchamp la charge des 15000 cavaliers lors de la revue du 29 juin 1871, qui consacra le redressement de l'armée après sa défaite ; il avait ouvert à la cavalerie française une nouvelle ère avec son règlement de 1876 et libéré l'expression

du corps de la cavalerie. Le commandant du 9^e Corps d'Armée apparaît comme une personnalité bien en vue, faisant preuve de diplomatie.

Engagement politique

C'est un proche de Gambetta qui, aux yeux des militaires, apparaît comme le chef des opposants au traité de Francfort. Il conseille son ami qui est président de la Chambre. Dans une lettre de fin 1878, il lui propose des mesures efficaces pour lutter contre la routine :

Les généraux de cavalerie voudraient réagir contre l'approbation que la jeunesse militaire donne à ma direction...» Il est possible « de combattre ces effets, en me plaçant, ainsi que vous m'avez fait l'honneur d'en parler, à la tête du Comité de cavalerie et membre du Conseil supérieur de la Guerre, dont vous avez recommandé l'adoption à M. Grévy [le président de la République].

Le 10 octobre, il lui écrit depuis Tours, à propos de Gresley, nouveau ministre de la Guerre :

Il m'a été prouvé que ce ministre, qui ne voulait rien faire, voulait que les autres se maintinssent dans le même régime d'indolence... Je ne cours pas sa place... mais on aura bientôt le droit de dire que, sous la République, jouissant de tous les droits, le ministère de la Guerre a, plus que jamais auparavant, été improductif.

Le même homme qui ne pardonne pas les insuffisances ou les lâchetés a paru très compréhensif lors du rétablissement par les Républicains de la fête nationale le 14 juillet 1880, lorsqu'on a abandonné l'anniversaire du serment du Jeu de paume le 20 juin 1789 ; tout ce qui peut cimenter l'armée et la nation est bon à prendre... L'armée et les Républicains alors au pouvoir veulent une armée nouvelle ; à l'hippodrome de Longchamp, les troupes qui défilent reçoivent de nouveaux drapeaux, et la cavalerie de nouveaux étendards.

Son rôle de réformateur de la chose militaire

Dès le mois d'août 1879, il prépare ses premières grandes manœuvres de quatre jours en Seine-et-Marne au mois de septembre. Il écrit : «... en fait

d'ennemis, il s'agit de vaincre les mauvais procédés et d'en trouver de meilleurs.» Par exemple l'exploration préalable du terrain doit être – c'est un ancien hussard qui parle – confiée à des éléments extrêmement légers, poussés très en avant. Il veut réduire au minimum le service de sûreté, car le repos réclame ses droits «et dans la cavalerie, il est encore plus nécessaire aux chevaux qu'aux hommes». Il se comporte en homme de terrain, et son souci est d'augmenter les liaisons et d'accélérer les transmissions d'ordres (télégraphe, signalisation, etc.). Pour cela, il faut laisser une plus grande initiative aux cadres, et il préconise le combat à pied quand il y a lieu. Pas d'ordres flous ou de contre-ordres contradictoires ! Il codifie ces directives sur l'emploi de la cavalerie en liaison avec les autres armes en une trentaine de pages, le 8 décembre 1879. Il prescrit le fonctionnement en deux parties de la cavalerie : sûreté et exploration ; bousculer la cavalerie adverse pour conquérir la liberté d'exploration. Disperser sa cavalerie, c'est, dit-il, «être faible partout et fort nulle part». Audace, impétuosité du choc, vitesse, voilà les maîtres mots. «De toutes les fautes qu'un chef peut commettre, une seule est infamante : l'inaction.»

Dès le 30 janvier 1880, il est élevé à la présidence du Comité consultatif de la Cavalerie, et c'est en cette qualité qu'il va diriger les manœuvres de Corps d'Armée qui, pendant treize jours, se dérouleront dans le Poitou. «Le meilleur moyen de rendre le combat à pied efficace consiste à s'occuper plus sérieusement des exercices de tir.»

Le 12 juillet 1880, le général est élevé au grade de Grand officier de la Légion d'honneur ; c'est deux jours avant le retour officiel de la fête nationale.

Le 26 novembre 1881, Galliffet est nommé membre du Conseil supérieur de la guerre. Le comité consultatif de la cavalerie présente le règlement du 11 février 1882 comme une introduction au *Règlement sur les exercices et manœuvres de la cavalerie*.

Quand le général quitte Tours pour Limoges en février 1882, les officiers supérieurs qui n'avaient vu en lui, au départ, que le sabreur, en sont revenus, surtout devant ses fonctions augmentées : membre du conseil supérieur de la guerre, inspecteur général de l'École d'application de la cavalerie, de la section de cavalerie de l'école spéciale militaire et, depuis le 14 avril 1882, directeur général permanent des manœuvres de cavalerie.

Selon ses ordres, on réfrène le port des effets non réglementaires, par exemple les culottes de peau ou les pelisses fantaisie fourrées de toutes les couleurs des officiers de cavalerie. La justice militaire rendue par le conseil de guerre permanent qui siège à Tours ne connaît pas de circonstances atténuantes. Émile Aron dans son ouvrage *Tours en 1880* en donne quelques exemples ; pour la vente ou le vol de quelques objets militaires, on est condamné à un an de prison ou de un à cinq ans de réclusion.

Il prend à cœur son rôle de représentation

Le 11 janvier 1882, il se rend en personne à Port-Boulet, avec une section d'artillerie pour y détruire une « *embâcle très résistante* » qui menace le pont. Le général a renforcé les contacts entre la population et les militaires. « *Pendant cet hiver rigoureux* », il a associé l'armée à « *la misère et aux souffrances des pauvres* ». C'est ainsi que « *les officiers, sous-officiers, brigadiers et soldats du 3^e dragon, offrent au bureau de Bienfaisance : trente deux soupes avec portion de viande pendant deux mois.* » (É. Aron, *Tours en 1880*, p. 91). Comme les années précédentes, des militaires sont mis à la disposition des cultivateurs qui le demandent pour les travaux de fenaison, de la moisson et des vendanges.

Le général quitte Tours pour Limoges en février 1882. Un mois jour pour jour après les funérailles de Gambetta (et ce n'est peut-être pas une coïncidence), Gallifet écrit le 6 février 1883, qu'il est mis en disponibilité du Conseil supérieur de la guerre :

Mes successeurs ont peur de ce que je pouvais y faire, or pour s'assurer que je ne viendrais pas trop souvent les embêter, ils ont cherché une ville assez éloignée de Paris : Limoges en l'occurrence. C'est depuis cette époque que l'on a inventé le terme « limoger ». C'est peut-être la seule trace qui restera de moi.

On notera donc que, contrairement à ce qu'affirment nos encyclopédies et nos dictionnaires, Joffre, même s'il a popularisé la méthode et son nom au début de la Grande guerre en renvoyant à Limoges ou au fond des provinces les généraux incapables, n'en est pas l'inventeur.

UN RÉPUBLICAIN AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Un général loyaliste

Revenons un peu en arrière pour montrer que le général Galliffet n'a jamais eu l'intention de prendre le pouvoir contrairement à certains de ses collègues. On a eu en effet la crainte d'une prise de pouvoir bonapartiste de plusieurs généraux en 1876. Gambetta a vu Galliffet à plusieurs reprises lorsqu'il commandait à Dijon, et l'on a plusieurs témoignages sur son loyalisme. Le premier, lors d'une réunion d'officiers où il prononce un toast en forme d'avertissement : « *À l'armée qui garde un silence absolu dans les dissensions civiles et s'enferme strictement dans ses occupations professionnelles* ». Le second, à Gambetta qui lui demande : « *Si la chambre réélue avec un majorité républicaine allait à Dijon où vous commandez, serait-elle soutenue par vous ?* », Galliffet répond : « *Ce que je défendrais dans le gouvernement, c'est la majorité.* »

Après avoir été fait Grand-Croix de la Légion d'honneur en 1887 (Fig. 6 et 7), il est à nouveau nommé membre du Conseil supérieur de la guerre en tant qu'inspecteur général de la section de cavalerie de l'École spéciale militaire et du manège de l'École de guerre (Fig. 8 et 9) et directeur permanent des manœuvres de cavalerie. Il prend sa retraite en 1895.

À la suite de la crise de régime qu'avait engendrée l'affaire Dreyfus, Waldeck-Rousseau, président du Conseil, constitue le 22 juin 1899 un gouvernement de « défense républicaine » et il confie le ministère de la guerre à Galliffet parce que ce dernier ne craint pas les coups. Il en démissionnera le 28 mai 1900 alléguant une raison de santé, mais en fait pour n'avoir pas apprécié une observation du président du Conseil concernant un de ses subordonnés (Fig. 10).

Un ministre de la guerre dreyfusard

Un homme sûr

Cet homme souvent contesté se révélait paradoxalement un homme sûr, prêt à appliquer des décisions impopulaires pour l'armée. Accueilli à la Chambre comme nouveau ministre de la guerre par quelques cris d'extrême



Fig. 6 : Le général de Gallifet par Nadar.



Fig. 7.



Fig. 8 : Gallifet, inspecteur des armées.



Fig. 9.

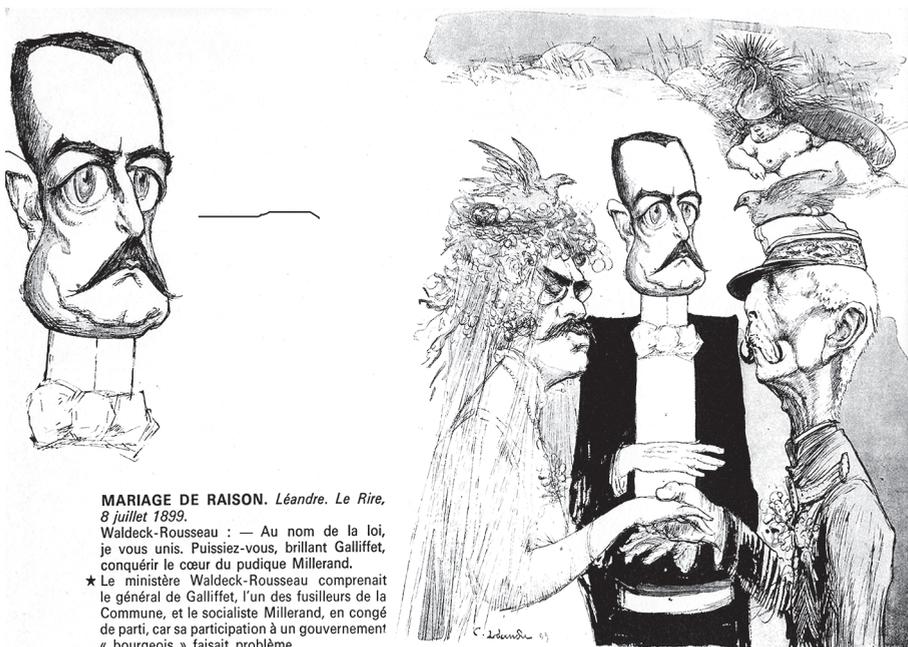


Fig. 10.

gauche : « *assassin!* », il répondit « *Assassin? présent!* »; Édouard Vaillant a hurlé : « *le nom de Galliffet représente pour nous tous les crimes de Versailles* », et Drumont d'évoquer « *un soudard brutal et féroce* ».

Aussitôt le nouveau ministère fait le ménage dans l'administration et dans l'armée, déplaçant, remplaçant, révoquant juges, préfets et chefs de corps d'armée. Le mot d'ordre est « *Silence dans les rangs!* »

Le ministre use de procédés tour à tour fermes et cautérisants pour le corps des officiers. Son projet de décret sur le rajeunissement des cadres et son décret sur l'avancement des officiers généraux provoquent une certaine effervescence. Par contre, son décret sur les commissions supérieures de classement réservant la nomination des généraux au ministre est une manière de révolution, mais qui rouvre aux officiers républicains l'accès aux grades élevés. Ce retour à l'équité ne plut guère aux privilégiés par la naissance, par la fortune et par l'opinion.

Affaire Dreyfus

La position de Galliffet dans l'affaire Dreyfus a été digne d'éloge. Au départ, dans une lettre à la princesse Radziwill, née de Castellane, qui vivait à Berlin, il écrivait à la sœur de sa femme être convaincu de l'innocence de Dreyfus mais obligé de «suivre».

Devenu ministre, il a joui d'une grande indépendance d'esprit (Fig. 11). Il s'est parfaitement rendu compte que cette affaire divisait dangereusement la société française, d'où sa demande de révision du procès de Dreyfus dont la réhabilitation avait été soutenue par Émile Zola. Le tribunal militaire de Rennes, le 9 septembre 1899, reconnut Dreyfus «coupable mais avec circonstances atténuantes», incohérence totale ! Après la grâce présidentielle le 19 septembre 1899, puis la libération de l'intéressé, Galliffet adresse alors à l'Armée le 21 septembre, sans prévenir Waldeck-Rousseau, un ordre du jour



Fig. 11 : Caricature antidreyfusarde du ministre de la Guerre (*Musée des Horreurs*, n° 17, février 1900).

resté célèbre. Il passe d'un côté la brosse à reluire et de l'autre sonne la fin de la représentation :

L'incident est clos! Les juges militaires se sont prononcés en toute indépendance. Nous nous sommes, sans arrière-pensée aucune, inclinés devant leur arrêt. Nous nous inclinons de même devant l'acte qu'un sentiment de profonde pitié a dicté à M. le président de la République. Il ne saurait plus être question de représailles quelles qu'elles soient. Donc je répète, l'incident est clos...

Le général-marquis avait constamment soutenu le colonel Picquart, car lorsqu'il était membre du Conseil supérieur de la guerre, il avait nommé le commandant Picquart à son état-major comme chef du bureau de renseignement. Après sa mise en cause et sa destitution, il a témoigné en sa faveur; il lui écrivait réglementairement à : «Monsieur le colonel en réforme Picquart», mais commençait sa lettre par : «Mon colonel».

Une première fois en 1900, Galliffet, qui n'était plus ministre, avait essayé de le faire réintégrer dans son grade de lieutenant-colonel, mais s'était heurté au refus du chef d'état-major général, car réhabiliter Picquart, c'était réhabiliter Dreyfus. Picquart ne sera réhabilité qu'en octobre 1902, puis sera nommé général le 17 juillet 1906; mais il faudra encore attendre le 12 juillet 1906 pour que la cour de cassation déclare Alfred Dreyfus innocent.

CONCLUSION

Nous n'avons pas voulu évoquer les frasques sexuelles et culinaires de cet homme dont la seule vraie maîtresse était l'armée française. Dans le film danois *Le festin de Babette* du metteur en scène Gabriel Axel, le vieux général Lorenz, lors du fameux repas, raconte que le général de Galliffet l'avait invité avec ses compagnons au Café Anglais et qu'ils y avaient dégusté des cailles en sarcophage, la spécialité d'une des cuisinières... Avec un tel personnage, on ne peut éviter un peu de fétichisme. La *Revue des Amis du Cadre Noir*, n° 88, 2015, nous apprend (p. 56, fig. 1) que le dolman du général est toujours conservé au Musée de la cavalerie de Saumur.

Nous avons préféré insister sur son rôle historique, ses réformes militaires et sa clairvoyance. André Gillois, qui a imaginé l'ouvrage qu'il lui a

dédié en 1985 en le faisant parler à la première personne, lui met dans la bouche cet avis sur l'avenir :

Je souhaite de tout mon cœur que nous puissions prendre notre revanche sur l'Allemagne, mais il faut en avoir les moyens et, d'abord, la volonté. Les Français accepteront-ils un service militaire long et sérieux? Accepteront-ils les sacrifices financiers nécessaires à notre armement?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Archives nationales, *Fonds Galliffet* 107 AP 50 et 51.
Dossier du militaire Galliffet au SHAT de Vincennes : GD 7 yd 1556.
ANONYME, *L'armée française en 1884 et le général de Galliffet* (pamphlet), 1884.
ARON (Émile), *Tours en 1880*, édit. CLD, Chambray-lès-Tours.
Chronique de la France et des Français, éd. Larousse, 1987, p. 940.
BREDIN (Jean-Denis), *L'Affaire*, Julliard, 551 p., 1983.
ÉTIÉVANT (A.) et LUCIPIA (L.), *Le cas de M. de Galliffet*, Paris, L. Baillière et H. Messenger, 1883.
GILLOIS (André), *Galliffet. « Le fusilleur de la Commune »*, Éditions France-Empire, Paris, 1985, 279 p.
GOUZIL (Marcel), *La Commune de Paris 1871*, Bibliothèque de travail - Institut Coopératif de l'École Moderne - pédagogie Freinet, Cannes, CEL, t. III, *La Répression*, 1^{er} juillet 1971, p. 11.
GUGLIOTTA (Georges), *Le général de Galliffet*, édit. Bernard Giovanangeli, Paris, 2014, 347 p.
GUIREC (Jean), La division Margueritte. Guerre de 1870-71, *Revue historique de l'Armée*, 1971, 128-134, 7 fig.
Procès-verbaux des séances tenues à Tours sous la présidence de M. le général de division Galliffet, extrait du *Journal des Sciences militaires*, juillet 1881, Paris L. Baudoïn, catalogue Bnf (http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/b41647_531_t).
REINACH (Joseph), *Histoire de l'affaire Dreyfus*, Eugène Fasquelle, 1908, vol. 5.
ROLLAND (Henri de), *Galliffet*, Éditions de la Nouvelle France, 1945, 267 p.

